

**Réponse du Conseil administratif à la question écrite du
24 novembre 2010 de M. Marc Dalphin, intitulée: «Les seules
activités vitalisantes de la plaine de Plainpalais».**

TEXTE DE LA QUESTION

Il s'agit des marchés de la plaine de Plainpalais, plus spécifiquement celui du dimanche matin. Comme vous le savez, la fréquentation de ces marchés est en constante augmentation, ce qui entraîne donc une difficulté croissante à déambuler entre les stands.

Serait-il possible de prendre des mesures afin de rendre ces déplacements plus fluides, par exemple en augmentant la largeur de la travée centrale?

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le projet de réaménagement de la plaine de Plainpalais, qui fait l'objet d'une requête en autorisation de construire en cours d'instruction, prévoit l'élargissement du mail sur tout le pourtour de la plaine. Une triple rangée d'arbres, d'une largeur totale de 25 m (contre 12 m actuellement), permettra la tenue confortable des marchés et une déambulation facilitée des clients et promeneurs. En effet, la disposition de la végétation a été conçue de manière à réserver de part et d'autre du mail un espace suffisant pour les stands ainsi que la manœuvre et le stationnement des véhicules des marchands.

Au centre du mail, le projet prévoit un espace voué à la déambulation des piétons en toute quiétude. Une troisième rangée d'arbres sera plantée, agrémentée de mobilier urbain en alternance, soit des bancs, bornes-fontaines, mâts d'éclairage, cabines téléphoniques et poubelles.

La réalisation de ces travaux permettra donc, à terme, de résoudre les problèmes constatés aujourd'hui chaque jour de marché, soit cinq fois par semaine.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le conseiller administratif:
Rémy Pagani

Le 19 janvier 2011.